Lettre d'information

SECTION SYNDICALE CFDT EFS-Occitanie

MAI 2025

Etablissement Français du Sang Occitanie

+ un supplément Grand dossier d'information : les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Sommaire

Edito et le chiffre du mois (page 1)

CSE Expertise politique sociale (page 2)

Vos droits : Le mari de ma tante est officiellement mon oncle ! (page 2)

Nous lançons **un appel à témoignages** qui resteront bien sûr anonymes et non identifiables mais qui permettront rendre plus concret le danger des RPS (voir supplément).

L'EDITO

Adeline CANAVELLI et Williams VALENTIN
Délégués Syndicaux Régionaux

L'édition 2025 du "baromètre social" de l'EFS vient d'être lancée. N'ayez pas peur de vous exprimer ! Votre anonymat est garanti, car ce sondage est réalisé par un prestataire extérieur à l'EFS. Les résultats seront compilés et communiqués à la Direction sous une forme anonyme. C'est le moment de partager votre avis sur vos conditions de travail et sur l'EFS en tant qu'employeur !

Êtes-vous assez nombreux dans votre service pour que tout fonctionne correctement ?

La CFDT se pose cette question depuis de nombreux mois. Fin d'année dernière, en CSE, alors que, selon les comptes de l'EFS, la région Occitanie n'avait pas utilisé tout son "budget ETP" pour 2024, la Direction Régionale nous assurait que la région recrutait massivement pour l'Ambition Plasma !

-3,5 ETP en 2024

2023 : -3 ETP

Les chiffres sont tombés ! Et la vérité éclate au grand jour lors de la présentation au CSE du Bilan Social régional 2024 : **la région a perdu en 2024, 3,5 ETPA (Equivalents Temps Pleins Annuels), en 2023, la région avait déjà perdu 3 ETP).**

Où sont les effectifs supplémentaires promis ? Les remplacements (contrats en intérim et en CDD) sont en chute libre !

La seule **réponse de la Direction** à l'interrogation de la **CFDT** :

"On ne va pas embaucher les ETP dont on n'a pas besoin !"

Et vous, sur le terrain, dans les Maisons du Don, en collectes, à la préparation, dans les labos, dans les services supports,... trouvez-vous que nous sommes assez nombreux ? Qu'en est-il de la prise de vos droits à congés annuels en période estivale, pendant les vacances scolaires et en fin d'année ?

A se demander si l'efficience régionale et les économies réalisées ne sont pas un critère entrant dans le calcul des primes des Cadres Dirigeants régionaux et nationaux !

Pour la CFDT, il est temps qu'un expert indépendant donne son avis sur la politique sociale à l'EFS-Occitanie ! (voir article page 2).

Les dates à retenir

- **Salaire versé le 27 mai et 26 juin 2025.**
- **Remise planning prochaine période : vendredi 20 juin 2025.**

+ de renseignements :
cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Nous contacter :

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.CFDT-EFS.fr

RÉSUMÉ CSE MAI 2025

Réunion du 6 mai 2025

Le Comité Social et Économique (CSE) joue un rôle central dans la politique sociale de l'entreprise, en étant le porte-voix des salariés et un acteur clé du dialogue social. **Pour la CFDT, le CSE est bien plus qu'une instance consultative : c'est un levier pour faire avancer les droits des personnels et améliorer leurs conditions de travail.** Il est le lieu où se discutent et se négocient les décisions impactant la vie quotidienne des salariés, qu'il s'agisse de santé et sécurité au travail, de formation professionnelle, ou d'égalité professionnelle. La CFDT, par son engagement syndical, pousse le CSE à être force de proposition pour une politique sociale ambitieuse, qui place l'**humain au cœur des préoccupations** de l'établissement. En veillant à la transparence et à la participation de tous, pour un EFS plus juste, équitable, exemplaire et solidaire, où chaque salarié peut trouver sa place et s'épanouir professionnellement.

Chaque année, les représentants du personnel sont consultés sur la politique sociale de l'EFS et en région sur celle de l'EFS-Occitanie.

Depuis plusieurs années, la CFDT tire la sonnette d'alarme sur le nombre important de licenciements et de démissions, ainsi que sur la dégradation de vos conditions de travail et de vos droits. Depuis trois ans, les budgets de la région prévoient des effectifs supplémentaires, mais à la lecture des documents remis au CSE (presque une centaine de pages), **les effectifs régionaux reculent et le recours aux CDD et à l'intérim pour remplacer les salariés absents est en chute libre !**

À l'initiative de la CFDT, l'unanimité des membres du CSE a voté pour une expertise sur la politique sociale.

Le but de cette expertise est d'obtenir une analyse approfondie et indépendante concernant vos conditions de travail, l'égalité professionnelle, la formation professionnelle, … Ce cabinet d'expertise indépendant proposera des recommandations stratégiques pour améliorer la politique sociale de l'EFS Occitanie, en tenant compte des besoins et des attentes des salariés.
En somme, cette expertise votée par le CSE vise à améliorer la qualité de vie au travail et à renforcer la cohésion sociale.

Lors du CSE début juillet, l'expert présentera aux membres du CSE son rapport. À suivre !

Autres points abordés en CSE :

Automates Ortho Visio Max (labo IH-délivrance) : La CFDT alerte sur la dégradation des conditions de travail, notamment en raison des nuisances sonores et des problèmes d'ergonomie. La Direction travaille actuellement sur ce dossier et reviendra vers vos représentants après l'été.

Simplification des notes de frais : Pensez à conserver vos justificatifs (au moins 12 mois), même si vous n'avez pas à les fournir lors de vos demandes de remboursement de frais professionnels. En cas de contrôle aléatoire, ces documents peuvent être demandés pour justifier les dépenses. Conseil CFDT : scannez-les et déposez-les sur CONCUR lors de votre demande.

La CFDT obtient ! *Le mari de ma tante (ou de mon oncle) est bien mon oncle* !

Ce titre peut faire sourire mais jusqu'à il y a peu, le décès du mari de votre tante/oncle ou de la femme de votre oncle/tante ne vous ouvrait pas le droit aux 2 jours d'absence pour évènement familial. Pour l'EFS, la définition de l'oncle et de la tante se limitait au frère et à la sœur de l'un de vos parents.

Certain.es d'entre vous en ont malheureusement fait les frais…

Vos négociateurs CFDT ont enfin réussi à faire changer les choses et ça y est, *le mari de ma tante est officiellement mon oncle !*

Lettre d'information
SECTION SYNDICALE CFDT EFS-Occitanie
SUPPLÉMENT - MAI 2025

Etablissement Français du Sang
Occitanie

GRAND DOSSIER D'INFORMATION :
LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)
LA CFDT VOUS INFORME !

L'EDITO

Adeline CANAVELLI et Williams VALENTIN
Délégués Syndicaux Régionaux

Fin mars, vos élus et représentants CFDT ont eu l'opportunité d'aller se former sur le volet Santé, Sécurité et Conditions de Travail de leur mandat au CSE. L'opportunité à nouveau de retrouver des élus CFDT de l'EFS de toute la France (nous étions environ 100 personnes), d'échanger sur nos problématiques communes et nos différences régionales mais aussi de définir des priorités d'actions.

Pour notre région d'Occitanie, nous avons décidé de lancer une grande action d'information sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS), véritable danger pour les personnels de tous métiers, de tous territoires géographiques et de toutes catégories socio-professionnelles.
Vous trouverez donc le premier article d'une série consacrée aux RPS pour **nous permettre à tous de nous emparer de ce sujet, de nous défendre et de ne plus nous sentir isolé.es.**

Dans ce cadre, nous lançons un **appel à témoignages** qui resteront bien sûr anonymes et non identifiables mais qui permettront rendre plus concret le danger des RPS.
Donc que vous ayez signalé le risque à l'époque, que vous ayez pris sur vous et n'ayez rien dit par peur du regard des autres ou des conséquences, que vous ayez pris conscience que votre propre comportement vis-à-vis des autres avait changé, que vous soyez cadre ou non cadre.... N'hésitez pas à nous contacter

PS : ne vous inquiétez pas, nous sommes revenus avec plein d'idées et remontés à bloc pour défendre les personnels de la région !

Nous contacter :

Adeline CANAVELLI
Référente cadre
adelinecanavellicfdt@gmail.com
06 65 25 39 16

Williams VALENTIN
williams.cfdt.efs.occitanie@gmail.com
06 82 48 08 41

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.CFDT-EFS.fr

GRAND DOSSIER D'INFORMATION :
LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)
LA CFDT VOUS INFORME !

NUMÉRO 1 - LES RPS : C'EST QUOI ?

On entend souvent parler de RPS mais sans forcément savoir de quoi il s'agit réellement... Vos élus CFDT vous proposent donc une série d'articles afin de mieux comprendre en quoi ils consistent pour mieux les repérer, pouvoir agir et ne plus rester seul.e.s si vous êtes concerné.es !

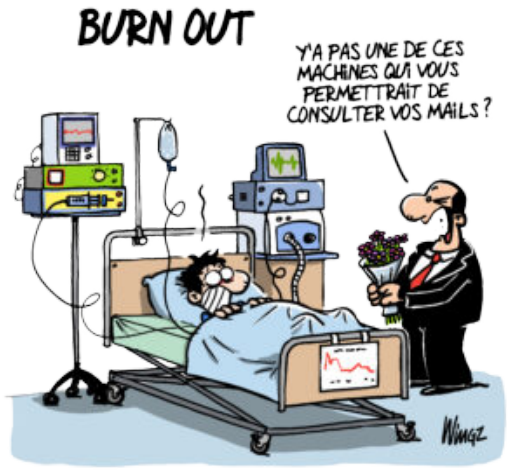

Les risques psychosociaux (RPS) sont des **risques professionnels** liés à la santé mentale et physique des personnels, **résultant de la relation entre l'individu et son environnement de travail.**
Ils peuvent causer divers troubles tels que **le stress, le burn-out, les violences internes/externes ou encore des conduites addictives**.
Ils peuvent affecter les entreprises en dégradant l'ambiance de travail, en augmentant l'absentéisme et en réduisant la performance et la qualité du service.
À long terme, cela peut entraîner des problèmes juridiques et économiques, ainsi qu'une détérioration de l'image de l'entreprise.
Les RPS sont donc un risque majeur pour les personnels mais aussi pour les entreprises et les établissements qui doivent s'emparer de ce sujet de manière prioritaire.

Les RPS correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non :
- du stress : déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes de son environnement de travail et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face ;
- des violences internes commises au sein de l'entreprise par des salariés : harcèlement moral ou sexuel, conflits exacerbés entre des personnes ou entre des équipes ;
- des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions...).

Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail. (Définition INRS – Institut National de Recherche et de Sécurité)

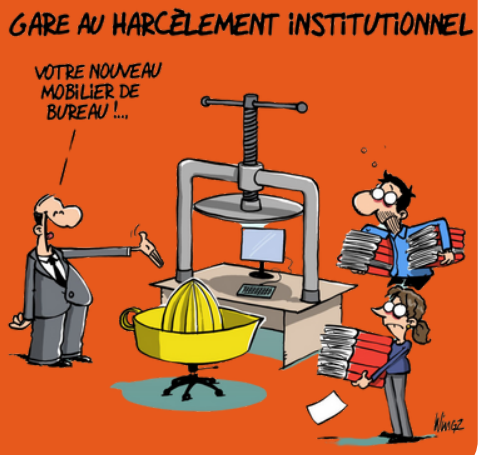

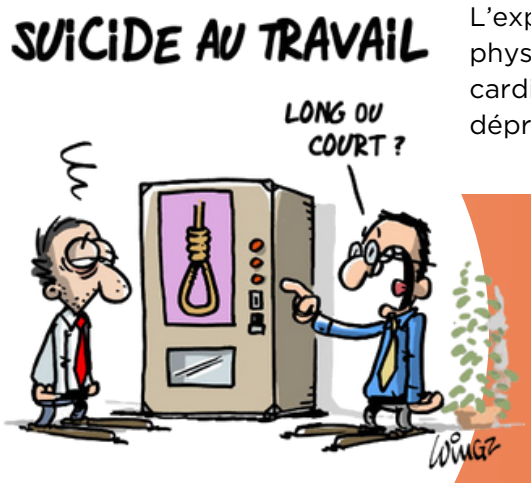

L'exposition à ces risques peut avoir des conséquences sur la santé physique et mentale des personnels notamment en termes de maladies cardio-vasculaires, de troubles musculosquelettiques, de troubles anxio-dépressifs, d'épuisement professionnel, voire de suicide.

À l'EFS, une **ligne d'écoute et d'accompagnement psychologique est à votre disposition**.
Vous pouvez joindre ce service gratuitement, 24h/24 et 7j/7, au
0805 619 670.
Vous avez la possibilité de demander l'anonymat lors de votre appel.

N'hésitez pas non plus à contacter l'un de vos représentants CFDT pour toute assistance ou soutien.

GRAND DOSSIER D'INFORMATION :

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

LA CFDT VOUS INFORME !

NUMÉRO 1 - **LES RPS : C'EST QUOI ?**

Les risques psychosociaux sont souvent imbriqués. Ils ont des origines communes (surcharge de travail, manque de clarté dans le partage des tâches, modes de management...). Ces risques peuvent interagir entre eux : ainsi le stress au travail peut favoriser l'apparition de violences entre les salariés qui, à leur tour, augmentent le stress dans l'entreprise.

GRAND DOSSIER D'INFORMATION :

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

LA CFDT VOUS INFORME !

NUMÉRO 1 - LES RPS : C'EST QUOI ?

Tous les personnels, quel que soit leur positionnement hiérarchique, leur sexe, leur âge ou leur métier, peuvent être exposés à des RPS. Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail.

L'INRS a récemment compilé les résultats de plus de 800 études menées dans différents pays, confirmant ainsi les liens existants entre risques psychosociaux (intensité du travail, charge émotionnelle, manque d'autonomie…) et effets sur la santé comme par exemple, les maladies cardiovasculaires, les troubles musculosquelettiques (TMS) ou encore les comportements à risque pour la santé (inactivité physique et consommation d'alcool).

L'INRS A DÉFINI 6 GRANDES CATÉGORIES DE FACTEURS DE RISQUES PSYCHO-SOCIAUX :

Institut National de Recherche et de Sécurité

1- Intensité et temps de travail :
Surcharge de travail, existence d'objectifs irréalistes ou flous, longues journées de travail, instructions contradictoires, travail en horaires atypiques, imprévisibilité des horaires de travail…

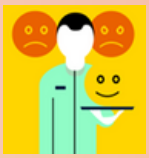

2- Exigences émotionnelles :
Tensions avec le public, contact avec la souffrance ou la détresse humaine, exigence de devoir cacher ses émotions …

3- Manque d'autonomie :
Faibles marges de manœuvres pour faire son travail, rythme imposé, ne pas pouvoir développer ses compétences, ne pas participer aux décisions …

4- Rapports sociaux au travail dégradés :
Relations conflictuelles avec les collègues ou avec la hiérarchie, aucune perspective de carrière, déficit de reconnaissance …

5- Insécurité de la situation de travail :
Peur de perdre son emploi, non-maintien du niveau de salaire, contrat de travail précaire, restructurations, incertitude sur l'avenir de son métier …

6- Conflits de valeurs :
Ne pas être fier de son travail, ne pas pouvoir faire un travail de qualité …

Voici une autre présentation des facteurs de risques de RPS :

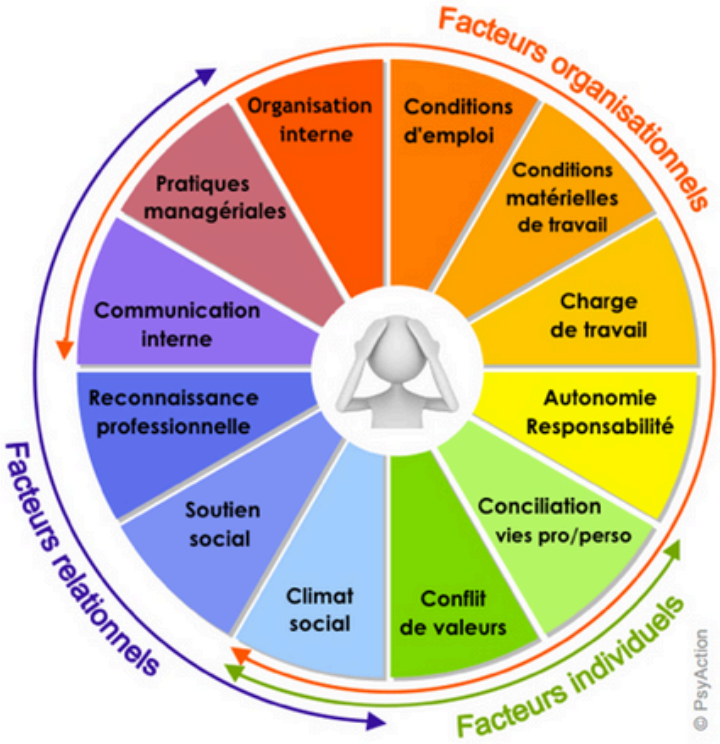

Les 12 facteurs de risques psychosociaux

Les facteurs de risques psychosociaux (Carine Pianelli – Effets papillon)

Et enfin, on en revient à l'INRS pour un schéma qui récapitule tout !

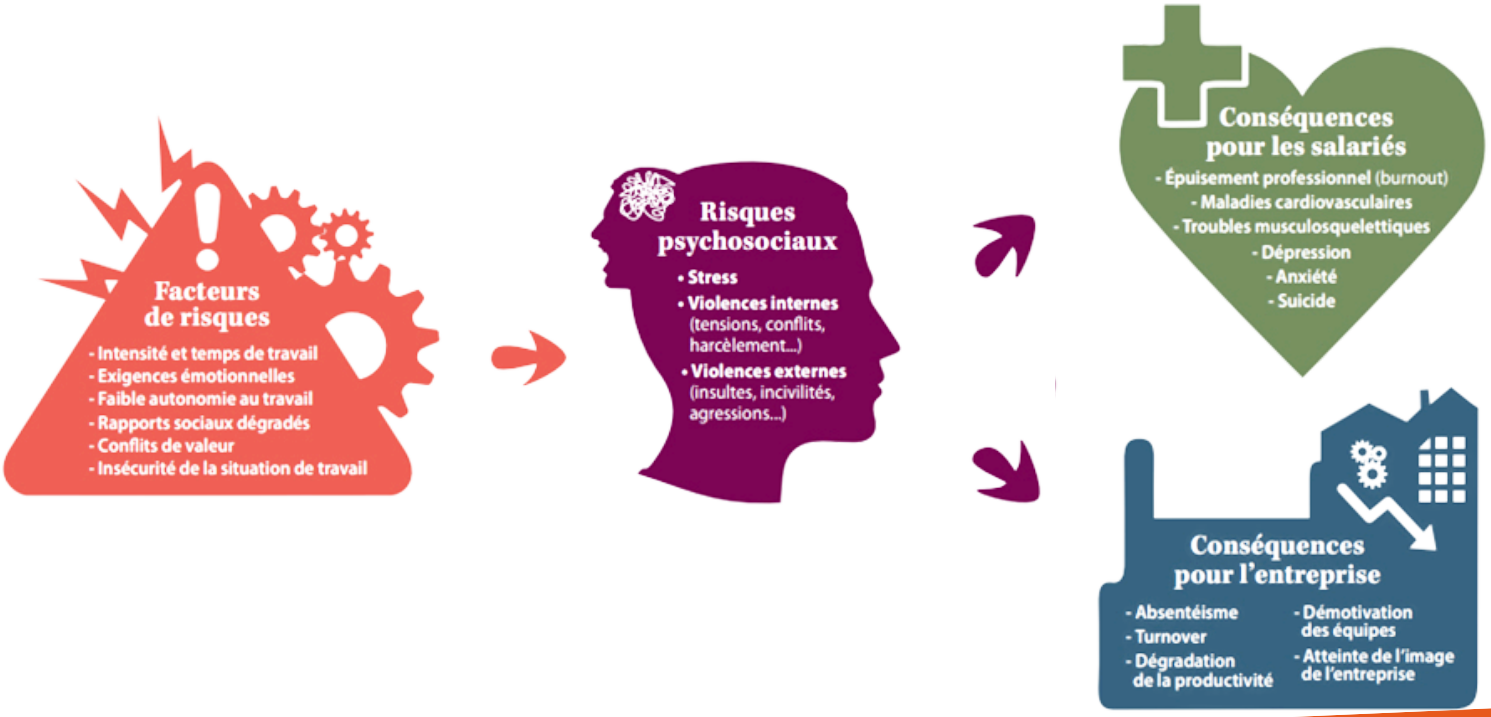

GRAND DOSSIER D'INFORMATION :

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

LA CFDT VOUS INFORME !

NUMÉRO 1 - LES RPS : C'EST QUOI ?

Vous l'aurez compris, les Risques Psycho-Sociaux constituent **un danger grave pour tous les personnels et pour l'Etablissement !** Il est temps aujourd'hui d'**arrêter de banaliser** les situations de maltraitance psychologique au travail. Dans le prochain article, nous traiterons donc des possibilités d'actions face à une situation de RPS.

Pour un autre prochain article, nous lançons un **appel à témoignages** qui resteront bien sûr anonymes et non identifiables mais qui permettront rendre plus concret le danger des RPS.

Donc que vous ayez signalé le risque à l'époque, que vous ayez pris sur vous et n'ayez rien dit par peur du regard des autres ou des conséquences, que vous ayez pris conscience que votre propre comportement vis-à-vis des autres avait changé, que vous soyez cadre ou non cadre.... N'hésitez pas à nous contacter : Adeline ou Williams.

Adeline CANAVELLI
Référente cadre
adelinecanavellicfdt@gmail.com
06 65 25 39 16

Williams VALENTIN
williams.cfdt.efs.occitanie@gmail.com
06 82 48 08 41

La CFDT c'est un bloc uni, solide, résolu à ne rien céder. Ensemble, nous sommes la voix des personnels, leur bouclier face aux décisions arbitraires et injustes.

Être un représentant CFDT, ce sera toujours aller à votre rencontre pour répondre à vos questions, vous informer sur vos droits et échanger sur vos conditions de travail.

La CFDT, c'est du terrain et pas juste une position en instance !

La CFDT sera toujours là pour vous, pour la défense de vos droits et de vos conditions de travail.

La CFDT, c'est aussi un gage de confidentialité !

VOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CFDT

PROXIMITÉ ET DISPONIBILITÉ

VOS DELEGUES SYNDICAUX REGIONAUX ET MEMBRES DU CSE

Williams
Nîmes

Nous contacter :

Adeline CANAVELLI
Référente cadre
adelinecanavellicfdt@gmail.com
06 65 25 39 16

Williams VALENTIN
williams.cfdt.efs.occitanie@gmail.com
06 82 48 08 41

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Adeline
Toulouse

VOS ELUS AU CSE

benjamin.cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Benjamin
Toulouse

florian.cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Florian
Carcassonne

stephanie.payet6@orange.fr

Stéphanie
Montpellier

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Rémi
Montpellier

emilie.cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Emilie
Nîmes

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Caroline
Perpignan

geoffroy.cfdt.efs.occitanie@hotmail.com

Geoffroy
Montpellier - Béziers
Séte

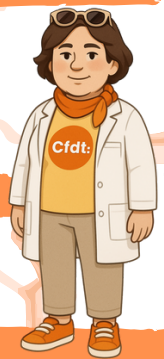

axelle.acramel@gmail.com

Axelle
Montpellier

glawdys1102@gmail.com

Glawdys
Montpellier

NOUS NOUS DÉPLACONS RÉGULIÈREMENT SUR NOS SECTEURS RESPECTIFS,
MAIS CHAQUE ÉLU-E POURRA ÊTRE RENCONTRÉ.E ET SOLLICITÉ.E INDIFFÉREMMENT , QUEL QUE SOIT LE SECTEUR CONCERNÉ.